

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

44^e Séance (extraordinaire)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 3 novembre 2009 à 18 h, au 350 boul. Champlain Sud à Alma, à la salle 215, à laquelle il y avait quorum.

Sont présents les commissaires suivants :

Madame Nathalie Blais	Madame Nathalie Savard
Madame Sylvie Charest	Madame Roxanne Thibeault
Madame Nathalie Côté	Madame Marie-Claude Tremblay
Monsieur Alain Gauthier	Monsieur Jean-Marie Villeneuve
Madame Marjolaine Girard	Madame Andrée Verreault
Madame Annie Larouche	Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire-parent
Madame Danielle Munger	Madame Nancy Verreault, commissaire-parent
Monsieur Éric Renaud	

Absences: Mesdames Josée Bouchard, Dany Duchesne, Audrey Jean, Manon Tremblay, Edith Vaillancourt et monsieur Serge Renaud, commissaires

Sont également présents : Madame Christine Fortin, directrice générale adjointe et madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Conformité de la convocation

À la demande de madame Roxanne Thibeault, présidente, M^{me} Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications, explique que l'avis de convocation à cette séance extraordinaire du 3 novembre 2009 a été transmis à tous les commissaires dans les délais prescrits. Avis de la convocation a aussi été affiché dans toutes les écoles et centres dans les délais prescrits. Constatation est faite à l'effet que la procédure de convocation a été respectée et que la réunion a été régulièrement convoquée.

1.2 Ordre du jour : Acceptation

CC091103-01

Sur proposition de madame Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATION

Monsieur Alain Ouellet, président du Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean, madame Lucie Gagné, présidente du Syndicat des employés manuels du soutien scolaire et madame Line Boivin, présidente du Syndicat des employés de soutien technique, présentent au conseil des commissaires une déclaration dans le contexte de la négociation qui s'amorcera sous peu entre le gouvernement du Québec et les syndicats représentant les travailleurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux.

Madame Roxanne Thibeault, présidente, mentionne qu'elle espère que les négociations se dérouleront rapidement et résulteront en un règlement satisfaisant pour toutes les parties impliquées.

3. OBJETS DE DÉCISIONS

3.1 École Maria : contrat de réfection de toiture

Considérant l'appel d'offres pour le projet de réfection de la toiture de l'école Maria;

Considérant l'ouverture des soumissions le 28 octobre 2009 à 10 h;

Considérant que les entreprises Poly-toitures inc. et Gilles Veilleux Ltée ont déposé des offres;

Considérant que l'entreprise Gilles Veilleux Ltée a déposé la soumission la plus basse, laquelle est conforme et accompagnée du cautionnement requis;

Considérant la recommandation d'Anicet Tremblay, architecte mandaté pour l'analyse des soumissions;

CC091103-02

En conséquence, sur proposition de monsieur Sylvain Beaulieu, il est résolu à l'unanimité :

- de retenir la soumission de l'entreprise Gilles Veilleux Ltée pour la réfection de la toiture de l'école Maria, au prix de 198 000 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser la signature du contrat de construction par madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, et de l'autoriser à signer tout autre écrit nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

3.2 Pavillon Goyer : contrat de réfection de toiture

Considérant l'appel d'offres pour le projet de réfection de la toiture du pavillon Goyer;

Considérant l'ouverture des soumissions le 28 octobre 2009 à 10 h 30;

Considérant que les entreprises Gilles Veilleux Ltée, Groupe Cirtech inc. et Poly-toiture inc. ont déposé des offres;

Considérant que l'entreprise Gilles Veilleux Ltée a déposé la soumission la plus basse, laquelle est conforme et accompagnée du cautionnement requis;

Considérant la recommandation d'Anicet Tremblay, architecte mandaté pour l'analyse des soumissions;

CC091103-03 **En conséquence, sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité :**

- de retenir la soumission de l'entreprise Gilles Veilleux Ltée pour la réfection de la toiture de l'école Goyer, au prix de 130 000 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser la signature du contrat de construction par madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, et de l'autoriser à signer tout autre écrit nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

3.3 Élections municipales : motion de félicitations

Considérant les élections municipales qui ont eu lieu le dimanche 1^{er} novembre 2009;

CC091103-04 **Sur proposition de madame Nancy Verreault, il est résolu à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations aux maires ainsi qu'aux conseillers municipaux élus dans les municipalités faisant partie du territoire de la commission scolaire.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. INFORMATION

6.1 Remise de bulletin : horaire

Madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, présente l'horaire pour la prochaine remise des bulletins dans les écoles primaires et secondaires. Pour la grande majorité des écoles, l'horaire prévoit des périodes de visite en soirée. Pour les

écoles où ce n'est pas le cas, celles-ci font preuve de flexibilité et de disponibilité pour accommoder les parents qui ne peuvent se présenter le jour.

6.2 Salon Exploration

Le salon d'information scolaire (Exploration) aura lieu le mercredi 4 novembre 2009, de 8 h 45 à 16 h, au Centre Mario-Tremblay. Le salon est organisé par la commission scolaire et le collège d'Alma et présente l'ensemble des DEP, DEC et BAC de la région. Tous les commissaires intéressés sont invités à visiter le salon.

6.3 Vaccination dans les écoles

Dans sa planification pour la vaccination contre la grippe A (H1N1), le Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est (CSSS) a prévu de vacciner les enfants d'âge scolaire dans leur école. L'horaire établi par le CSSS pour les écoles de la commission scolaire est remis aux membres du conseil des commissaires. La vaccination se déroulera du 20 novembre au 17 décembre 2009. Les parents recevront toute l'information pertinente par le biais des écoles au cours des prochains jours.

6.4 Directions d'établissement : remplacements temporaires

Considérant l'absence pour quelques semaines de la direction des écoles Notre-Dame et Saint-Julien, madame Julie Fradette assumera le remplacement. Madame Fradette, qui occupe la fonction de directrice adjointe des écoles Saint-Sacrement et Albert-Naud depuis le 2 novembre 2009, sera remplacée temporairement à ces écoles par des membres du personnel en place.

Pour le Centre de formation générale des adultes, la direction en place assumera, jusqu'à la fin de l'année scolaire, une fonction spéciale pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (coordonnatrice du comité d'experts-conseils pour l'implantation de la formation de base commune (FBC)). La direction par intérim du centre sera assumée par l'actuel directeur adjoint, monsieur Michel Simard. La direction adjointe du centre par intérim sera assumée par madame Sylvie Hudon.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CC091103-05 La séance est levée à 18 h 25 sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, laquelle est adoptée à l'unanimité.

Roxanne Thibeault, présidente

Christine Flaherty
Secrétaire générale et directrice des communications